

Pour montrer sa reconnaissance, Paul se chargea d'un jeune Huron et n'eut pas de repos qu'il ne l'eût instruit et mis en état d'être baptisé. Puis pour témoigner son bonheur d'être chrétien, il alla trouver M. de Maisonneuve, lui disant que pour le remercier d'un si grand bienfait, il avait résolu de rester toujours auprès de lui à Villemarie, et que lorsqu'il voudrait aller en traite aux Trois-Rivières, il ne le ferait qu'avec son agrément. M. de Maisonneuve ne voulut pas astreindre Paul à un si grand sacrifice, et lui dit qu'il pouvait aller et venir comme il l'entendrait et qu'il ne l'en aimerait pas moins.

Après la conversion du *Borgne de l'île*, plusieurs autres baptêmes de sauvages eurent lieu à Villemarie, quoiqu'on le refusât toujours à ceux qui laissaient entrevoir dans leurs demandes des motifs d'intérêt tempo-